

LES BRÈVES DE LA FSU TERRITORIALE DE LA GIRONDE

E

dito

Cher(e)s collègues,
Malgré un contexte difficile, cette rentrée est porteuse de **perspectives d'amélioration de la vie interne et démocratique de l'institution**

départementale !

Durant, la période estivale, l'équipe de la FSU s'est attelée à la **préparation de cette rentrée sociale** et a dû gérer, malgré cette période généralement propice aux congés, certaines difficultés (renouvellement de certains contrats d'agents précaires, problèmes de mobilité, tensions dans certains services, expositions à la chaleur...) que vous nous avez fait partager ! Ainsi va la vie d'une organisation syndicale qui est **pleinement engagée au quotidien à vos côtés.**

Avec la diffusion de notre tract intitulé : **« Inspection Générale des Services, Déanto...quoi ? »** auprès de l'ensemble des Conseillers Départementaux, **la FSU Territoriale s'est de nouveau invitée dans les débats** pour y porter des garanties supplémentaires dans le cadre de l'exercice de vos droits et autres protections...

Pour les discussions à venir sur **la mise en place d'une véritable politique des ressources humaines**, la représentation du personnel doit être à l'offensive, force de propositions et pas seulement en réaction aux politiques départementales ! Le corporatisme, l'individualisme extrême et **la tentative de maintenir le prétendu « mérite » pour laisser la main à des hiérarchies sur la promotion interne, la rémunération ou la mobilité des agents sont autant de nouveaux coups portés au statut et aux droits des agents !** L'équipe de la FSU Territoriale continuera de s'opposer à toute mesure allant dans ce sens mais privilégiera **le dialogue social** quand celui-ci sera rendu possible !

C'est ce juste « équilibre » qui nous a permis, dans le cadre de la préparation des **élections professionnelles et du COS** ayant lieu **le 8 décembre**, d'être d'ores et déjà en capacité **de présenter des candidat(e)s, issu(e)s de toutes les filières et catégories du personnel, titulaires et non titulaires !**

Pour notre équipe, cette dynamique est un signe encourageant pour l'avenir et une reconnaissance aussi du travail accompli.

Pour illustrer mes propos, quoi de mieux que ce portrait consacré à mon ami **Daniel Martin, sans doute le représentant du personnel le plus engagé, toute organisation confondue**, dans la prise en charge et le soutien individuel de bon nombre d'agents exposés à des difficultés, et ce depuis de nombreuses années !

Au nom de toute l'équipe de la FSU Territoriale, je vous souhaite une très bonne rentrée.

Je vous dis à très bientôt

**Votre Secrétaire,
Yannick SEGURA**

Contenu de ce numéro :

- Pas de Ségur au rabais
- Bonne route Fred
- Le COS
- Élections Pro 8 décembre
- Réchauffement climatique
- Réorganisation de la DRH
- Rencontre avec le Directeur
- Promotion travailleurs handicapés
- Une histoire de vie

Pas de Ségur au Rabais !

En février dernier, l'ex premier ministre annonçait, à l'occasion de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social **la transposition du Ségur de la Santé à la filière socio-éducative.**

Pour la FSU Territoriale, l'annonce d'une attribution d'un Complément de Traitement Indiciaire (CTI) représentait une première prise de conscience du besoin **de réponse urgente face à la crise inédite de recrutement du secteur et des difficultés des professionnels** à assurer leur mission d'accompagnement des personnes fragilisées.

Le secteur Travail Social de la FSU Territoriale très impliqué dans l'intersyndicale nationale a pris toute sa place dans l'organisation de ces mobilisations qui ont permis ces différentes avancées !

Si ces annonces étaient jugées très insuffisantes au regard des carences considérables de moyens de ce secteur, **le CTI était fortement attendu par les personnels sociaux et médico-sociaux de la Fonction Publique Territoriale mais tout aussi espéré par ceux administratifs et techniques comme assistants familiaux** qui œuvrent au quotidien dans des conditions souvent difficiles. C'est dans ce sens que la FSU Territoriale avait écrit au ministère pour alerter sur l'importance qu'il n'y ait aucun oublié du Ségur.

Malheureusement, le CTI promis aux acteurs du travail social et médico-social s'est transformé en **une simple déclaration d'intention à discrétion des employeurs territoriaux...**

Le Conseil Départemental de la Gironde, de son côté a considéré qu'il avait, dans le cadre de **la revalorisation significative du RIFSEEP** « anticipé » sur le versement de cette prime !

La FSU Territoriale 33 n'a eu de cesse de rappeler que cette revalorisation était initialement motivée pour **tendre vers une réduction des écarts entre les filières dites féminisées (Sociale, Cul-**

turelle, Administrative...) et la filière technique (considérée comme plus masculine) et donc s'inscrivait légitimement vers une meilleure égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes !

Pour notre équipe, **c'est l'opportunité d'entamer un dialogue avec l'exécutif départemental pour connaître son intention et pour réaffirmer que le travail social et médico-social ne s'exerce pas de manière solitaire et que les missions de chacun dépendent du travail de toutes et tous !**

C'est donc bien **toute la communauté de la DGAS, ses filières techniques, administratives et les assistants familiaux qu'il faut pouvoir considérer au travers de ce SEGUR ! L'appel conjoint avec les Autonomes, à la grève du 27 juin**, nous a permis d'être les seuls à revendiquer le principe d'une compensation financière, dans le cadre de la clause de revoyure du RIFSEEP pour les personnels ne bénéficiant pas du SEGUR !

Au-delà du SEGUR...

L'action de la FSU Territoriale ne se résume pas aux conditions de versement de la prime Ségur. **La poursuite des négociations en faveur de davantage de moyens humains, de personnels qualifiés mais aussi de moyens structurels et financiers permettant de répondre aux missions d'accompagnements des populations et cela où que l'on soit sur le territoire Girondin sont également à prendre en compte !**

La FSU Territoriale, même si elle refuse de tomber dans le piège du « corporatisme » ou du « catégorielle » qui ne peut « qu'appauvrir » la représentation du personnel, continuera à défendre le recours à **des recrutements de cadres sociaux pour renforcer le soutien technique** (La FSU Territoriale 33 a été confortée au tribunal à ce sujet) des professionnels et la reconnaissance de l'engagement professionnel de l'ensemble des techniciens qu'ils soient administratifs ou médico-sociaux !

Bonne route Fred !

L'équipe de la FSU Territoriale vient de perdre l'un de ses illustres militants ! Frédéric vient de faire le choix de repartir dans le privé pour développer une activité professionnelle. Depuis son intégration au sein de notre équipe, **il a veillé, au côté de Bertrand Bouloc à développer et renforcer la représentation du Personnel au sein des Collèges**. Il a pu ainsi former **une vingtaine de militants, issus de cette direction afin de renforcer le lien entre les agents affectés dans**



ces établissements et l'institution départementale ! Membre du Bureau de notre organisation syndicale, du CHSCT et élu en CAP C, il a su faire remonter **la parole de ses collègues et organiser leur représentativité !** Au-delà, de la FSU Territoriale, c'est une perte pour la collectivité car son engagement professionnel, à la maintenance des bâtiments, sa technicité, ne sont plus à démontrer ! Mais avant de partir, **fort de son expérience auprès d'autres camarades dans une centaine d'établissements visités par la FSU**, il a veillé à ce que la relève soit assurée !

Bonne route Fred !

Dernières info COS

Les prochaines **élections COS auront lieu le 8 décembre**. L'équipe FSU viendra sur les territoires pour **vous rencontrer et vous informer des propositions** qu'elle souhaite porter. Elles répondent à **vos demandes** que nous avons collectées tout au long de cette année. **Cette équipe** est composée **d'hommes, de femmes** issus de vos **directions respectives et repérés par chacun**.

Mais d'ores et déjà, les prochaines sorties pour la fin de l'année vont être

choisies. Les prochains voyages et locations vont être discutés et seront consultables sur le site du COS. **Alors n'hésitez pas à vous y rendre régulièrement afin de faire vos réservations.**

N'hésitez pas à me consulter pour tout renseignement. Je ne manquerai pas de vous répondre comme j'ai pu le faire tout au long de ce mandat.

A très vite

La trésorière Corinne LAMI

0671719527

Elections pro 8 décembre 2022 :

Quésaco ?

« Ensemble au Quotidien » !

Après une interminable période de crise sanitaire percutant de plein fouet notre quotidien tant sur le plan professionnel que personnel, suivie d'une séquence, certes plus courte mais néanmoins intense d'élections politiques, il est parfois bien difficile **de réaliser que dans quelques mois se dérouleront, partout en France les élections professionnelles dans la Fonction Publique Territoriale !** Et pourtant c'est bien le cas et cela arrive très vite !

La FSU Territoriale n'a pas attendu ces échéances pour **venir à la rencontre de nombreux collègues**. Elle a organisé régulièrement des heures d'information auprès des personnels tant sur les territoires (totalité des Centre d'Exploitations, plus d'une centaine de collèges, de nombreuses MDS et PTS, les Archives Départementales...) qu'au central et/ou en ayant recours à la visio pour **les grands projets** (temps de travail, régime indemnitaire, télétravail...). Nous allons maintenant à l'instar des cinq autres organisations vous inviter à **vous mobiliser afin de désigner et départager vos différents représentants !** Mais au-delà de la « pluralité syndicale » et donc de leur différence d'approche au sein du Conseil Départemental, connaissez-vous le rôle de ces instances consultatives et à quoi elles servent ?

L'instant T, va tenter de répondre à vos différentes interrogations :

2018-2022, ce qui change...

Création des Comités Sociaux Territoriaux (ils reprennent les prérogatives du Comité Technique : réorganisation des services, fiches de postes, régime indemnitaire, temps de travail, protocoles, plan de formation, etc...).
Suppression des CHSCT et **création**

d'une formation spécialisée en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

Suppression des Groupes Hiérarchiques au sein des CAP qui siègeront par catégorie A, B et C.

Une CCP (Commission Consultative Paritaire) unique pour les contractuels des catégories A, B, C et les Assistantes Familiales et Maternelles qui travaillent pour une collectivité locale.

Et ce qui ne change pas :

Un scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle, les listes étant, à l'instar du COS, présentées par les organisations syndicales représentatives.

Les listes doivent comporter **un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée** (ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste.

Petite pique de rappel :

Lors de sa création en 2018, la FSU Territoriale avait dû, en quelques mois, constituer des listes dans quasiment chaque instance et obtenu **un résultat qui allait au-delà de nos espérances** Première organisation en C et B et 3^{ème} en A sur six organisations. Aujourd'hui, **nous pouvons défendre un bilan et des résultats**, grâce à nos contributions. Rappelons tout de même qu'en Comité Technique, il nous avait manqué deux voix pour être devant une autre organisation syndicale alors que trois bulletins où apparaissait le logo FSU, avaient été réputés nuls ! **D'où l'important de voter car la différence peut se jouer à très peu !**

Alors, pour pouvoir peser davantage sur les négociations à venir, on compte sur vous !

Réchauffement climatique : Que faire en cas de fortes chaleurs ?

Le Département de la Gironde n'échappe pas à **ces vagues de chaleurs à répétition qui altèrent également les conditions d'exercices de ses Agents !**

Face à la condamnation pour cause d'inaction climatique de l'état et une certaine politique d'affichage sur le plan local, la FSU Territoriale vous invite à vous appuyer sur un certain nombre de préconisations du ministère du travail. Notamment l'indication de l'Institut National de Recherche et de Sécurité rappelle **« qu'au-delà de 30° pour une activité de bureau et 28° pour un travail physique, la chaleur peut constituer un risque pour la santé des salariés »**

Lorsque l'employeur ne prend pas les mesures adéquates, vous pouvez avoir recours au soutien d'une organisation syndicale qui pourra déclencher **une alerte en CHSCT afin de contraindre l'employeur départemental à rechercher des solutions et y apporter des réponses !**

Exercer individuellement ou collectivement **votre droit de retrait en cas de danger grave et imminent** tout en alertant votre or-

Le département étant une « grande maison », la FSU Territoriale a pris connaissance d'un **certain nombre de « mouvements »** au sein de cette direction.

De notre côté, **nous avons soutenu** la précédente réorganisation car elle était supposée **mettre le secrétariat du dialogue social au cœur des politiques RH** de l'institution départemental et allait vers **un renforcement de l'interactivité entre les territoires et le « central »**.

Nous savons que ces femmes et ces hommes travaillant à la DRH sont **des personnels complètement engagés** dans leurs missions et tentent de faire leurs mieux. Néanmoins, **nous regrettons que l'humain ne soit pas toujours au centre de certaines préoccupations !**

Au-delà des choix d'organisation qui se profilent, si cette direction, faute de volonté politique, n'est pas accompagnée **d'outils indispensables pour garantir le droit et l'équité de traitement entre agents**, il ne s'agira que d'une réorganisation de plus

ganisation syndicale !

Consigner également dans **le Registre de Sécurité et de Santé au Travail** ces différentes hausses de températures !

Accorder davantage **de télétravail** aux agents dont les missions le permettent !

Organiser **des horaires décalés** comme c'est déjà le cas pour les agents de la Direction des Infrastructures.

Désigner un **« référent climat »** qui pourrait assurer ce rôle **de veille et de prévention** et devenir également l'interlocuteur de la représentation du personnel et des services.

En parallèle, il est impératif que le Conseil Départemental investisse davantage **dans la rénovation et l'isolation de son parc immobilier afin d'adapter ses établissements mais aussi ses horaires à cette nouvelle donne....**

Enfin, nous avons une pensée fraternelle et solidaire à l'endroit de nos collègues pompiers confrontés à ces grands incendies que la Gironde vient de subir ! Nous savons qu'un certain nombre de nos collègues exercent des fonctions de pompiers/volontaires, nous pensons à eux également et ne doutons pas que la collectivité saura les remercier pour leur engagement! !

parmi les nombreuses ayant précédé la dernière. Elle doit se doter **d'un protocole de mobilité, d'une inspection générale des services, d'une commission visant à donner les moyens à la représentation du personnel de veiller au bon respect de l'application des critères objectivés pour les avancements, transférer la gestion des ATTEE et des ASSFAMS à la DRH ou donner les moyens humains et techniques au COS pour pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions et placer les DGA au cœur de ce dispositif, !**

Pour la FSU Territoriale, il faut aller vers un **changement d'état d'esprit** et bannir cette logique type « standard and poors » dans laquelle le politique s'est enfermée depuis de trop nombreuses années en remplaçant **l'humain au cœur des priorités !**

Comme la FSU Territoriale l'a rappelé au Président, ce n'est pas au nombre de réunions que se mesure **la qualité d'un dialogue social** partagé mais **bien au sens et à la priorité** que se donne l'institution départementale pour prendre en compte ces différentes situations individuelles et collectives dégradées.

Vers une énième réorganisation de la DRH ?

Rencontre avec le Directeur Général des Services et sa DRH

La FSU Territoriale a rencontré le Directeur Général des Services, en présence de la Directrice des Ressources Humaines et de la Responsable du Secrétariat au Dialogue Social. Ce temps a été exclusivement consacré **aux problèmes d'encadrement qui peuvent provoquer de graves dysfonctionnements et de la souffrance au travail dans certains services. Il a été également abordé les difficultés du Secrétariat au Dialogue Social à pouvoir répondre en temps et en heures à ce besoin de réactivité !**

Cette réactivité serait nécessaire dans **la prise en charge des situations individuelles et collectives**, comme les cas de maltraitance, de non-renouvellement de contrat, de mobilité, de renfort de moyens, de titularisation, d'enquête administrative. **Ces difficultés s'installent au détriment des**

droits et des conditions de travail des agents !

La FSU Territoriale est longuement revenue **sur « l'indisponibilité » dans l'organisation actuelle du Secrétariat au Dialogue Social** au regard de la montée en puissance des groupes de travail de l'agenda social, de la vie des instances représentatives du personnel et de la préparation des élections professionnelles, ne permettant pas de répondre à ce besoin de réactivité exprimé par de nombreux agents.

Les échanges ont été francs et courtois entre les différentes parties et l'entretien a duré un peu plus d'une heure 20. Le Directeur Général en convient qu'il faudra « améliorer et renforcer » cette prise en charge...

La FSU Territoriale continuera à **vous rendre compte régulièrement**, comme elle a pris l'habitude de le faire, de ces différentes avancées...

Nouveau dispositif pour la promotion interne des Fonctionnaires Travailleurs Handicapés

La loi du 6 août a mis en place **un dispositif autorisant les collectivités territoriales à ouvrir l'accès à un cadre d'emplois supérieur (par voie de détachement) aux fonctionnaires en situation de handicap.** Il s'agit d'un dispositif expérimental qui déroge aux règles de droit commun en matière de promotion interne. Il est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026.

Qui peut en bénéficier : Les fonctionnaires bénéficiaires de **l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-13 du code du travail.**

La Procédure à suivre : **L'initiative appartient à la collectivité employeuse.**

Elle devra déterminer le nombre des emplois susceptibles d'être offerts au détachement dans un cadre d'emploi de niveau supérieur.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de **la Permanence de la FSU (2 35/17) Territoriale et/ou contacter l'un de nos militants.** Sinon, le détail de ce dispositif figure sur le magazine des adhérents de la FSU Territoriale **« Syndicalement vôtre »** de juin 2022.

Je suis le fils d'un réfugié politique qui a fui en 1938 l'horrible dictature franquiste. J'ai commencé à **travailler tôt à l'âge de 16 ans**. J'avais suivi des formations (CAP et BEP mécanique) qui m'ont conduit à travailler dans la machine-outil puis l'aéronautique de 1978 jusqu'en 1985.

J'ai toujours eu le **regret** de n'avoir pas fait d'études plus poussées mais un contexte familial très modeste m'a poussé à **intégrer une vie active très vite**. Mes parents ayant subi les affres de l'Espagne de Franco, j'ai été très tôt pétri par des valeurs de **liberté, de libre arbitre, de justice sociale et morale, d'humanité**.

En 1985, j'ai passé avec succès un **concours d'Etat** organisé conjointement par le ministère de la Culture et le Département et ce afin de conduire un **bibliobus basé à la Bibliothèque Centrale de Prêt**, puis sur le domaine universitaire à Talence, pour irriguer via le livre (Romans, documentaires, albums jeunesse, BD... etc.), les vastes territoires de la Gironde. En effet, à partir du 1er janvier 1986, **cette compétence en matière de lecture publique** sera définitivement transférée aux Départements et ce service finira par se prénommer la **Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde** pour devenir à partir de 2017 « **biblio-gironde** ».



Daniel MARTIN

Je rends, ici, hommage à notre collectivité en matière de **développement de la Lecture Publique** au travers des différents plans de renforcements par la structuration et la politique volontariste de mise en valeur des supports et dispositifs autour du « Livre ». **La lecture publique est un vecteur incontournable d'intégration et d'émancipation du citoyen**.

Je pense qu'il n'y a pas de hasard. Moi le fils d'immigré dont les parents n'avaient pas eu accès au livre et la culture, d'un « seul coup d'un seul » me voilà à « brasser » des milliers de livres, à pouvoir

parcourir des livres de poésie, d'art de littérature comme jamais je n'aurais pu l'imaginer.

Une sacrée bénédiction pour moi qui avais un très court parcours scolaire.

Je suis resté en poste dans ce service-bibliothèque jusqu'en 2014 avec la double casquette **d'agent du patrimoine** pour ce qui relevait de la fonction bibliothéconomique autour du Livre mais également de **technicien de suivi de maintenance** et petites réparations du parc automobile du service (+ de 10 véhicules VL utilitaires, bibliobus et autres véhicules d'animation)

Puis, j'ai intégré la **DGAS au PRS** sur un poste de soutien et d'assistance informatique et téléphonique que j'occupe toujours.

Mon **engagement syndical** au département date de 1989 où j'ai été élu en CAP et CTP. Je suis à la FSU depuis 2018. Déjà syndiqué dans le privé à la fin des années 70, **l'engagement syndical fait écho à une conscientisation politique très jeune** sur la nécessité de s'exprimer, de faire valoir ses droits, ceux des plus petits, des oubliés. Pour moi **cet engagement est irréfragable**. J'ai eu la chance de pouvoir bénéficier de formations propres au monde syndical qui m'ont indiscutablement enrichi.

Mon adhésion à la FSU s'est faite au regard de l'évolution de la fonction publique renforçant **ma conviction de combattre les attaques** en direction du service public. **Les accompagnements** dont j'ai la charge par mon mandat d'élu en CAP démontrent par leur nombre, **la fragilité des situations des agents**, notamment des femmes ou des personnels des collèges en très grande précarité.

De manière plus générale, **la fonction publique et le service public sont les fondements**, le ciment de notre république. Ils sont un **espace d'égalité** des chances où tout un chacun, de manière impartiale, par une formation et concours peut s'exprimer, **avoir la chance de se faire une place**. **Les compétences** portées par le Département (culture, solidarité, protection...) sont un **levier d'égalité, de respect de la différence, et de défense de tous les publics, toutes les valeurs auxquelles j'adhère**.

Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU

fsusnuter33@gironde.fr - 05 56 99 35 17

Je souhaite adhérer à la FSU Territoriale

NomPrénom.....

Direction Service.....

Adresse Mail.....

Téléphone